

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (La Réunion)

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) – Prospection foncière et immobilière en vue d'une prise en location et de la gestion de résidences étudiantes à Dembeni (Mayotte)

Annonce n° 2335
Type Avis au public
Parution web 29/06/2026
Parution print 29/06/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260629.pdf)

AVIS DE PUBLICITÉ PRÉALABLE

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) – Prospection foncière et immobilière en vue d'une prise en location et de la gestion de résidences étudiantes à Dembeni (Mayotte)

1. Identification de l'organisme :

Crous de la Réunion et de Mayotte, 20 Rue H. Fouqué, 97400 Saint-Denis (Réunion).

2. Objet et nature de l'avis :

Le présent avis est une mesure de publicité préalable et exploratoire (CGPPP et Code de la commande publique) visant à identifier d'éventuelles alternatives foncières ou immobilières concurrentes susceptibles de répondre aux besoins du Crous, avant la poursuite d'échanges exclusifs avec un opérateur initialement manifesté. Il ne constitue ni un appel d'offres ni une mise en concurrence.

3. Descriptif succinct du besoin :

Le Crous envisage la conclusion de conventions de prise en location (type BEFA ou équivalent) pour deux résidences étudiantes situées à Dembeni (proximité immédiate de l'Université de Mayotte) :

- **Secteur Iloni** : Résidence d'environ 150 logements (T1, T2, T4), ~120 m² de bureaux et locaux communs.
- **Secteur Tsararano (ZAC)** : Résidence d'environ 50 logements (T1, T2) à vocation intergénérationnelle et locaux communs.

4. Profil des candidats :

Tout opérateur économique capable de démontrer une maîtrise foncière sur la zone (propriété ou promesse de vente), des capacités techniques/financières pour des opérations d'envergure similaire (logement social/géré) de moins de 5 ans, et de justifier d'un modèle économique rigoureusement compatible avec des redevances étudiantes modérées.

5. Modalités de réponse :

- **Date limite de réception des dossiers** : Le 29 juillet 2026 à 12h00 (heure locale de La Réunion)

- **Envoi des candidatures** : Uniquement par voie électronique à : AMI-RESIDENCES-ETUDIANTESMAYOTTE@CROUS-REUNIONMAYOTTE.FR

- **Contact** : Gianni BLARD : gianni.blard@crous-reunionmayotte.fr

Pour accéder au document complet :

L'avis intégral est téléchargeable sur le site internet du Crous de la Réunion et de Mayotte :

<https://www.crous-reunionmayotte.fr/2026/06/23/appele-a-manifestation-dinteret-prise-en-location-et-gestion-deresidences-a-mayotte/>

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.